

Dans: Nicole Hatem (dir.), *Amiel et le Journal philosophique*, Beyrouth, Publications l'Université Saint-Joseph-Faculté des lettres et sciences humaines, 2017, p. 47-61.

AMIEL
ET LE JOURNAL PHILOSOPHIQUE

ACTES DU COLLOQUE ORGANISÉ
PAR LE DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE
DE LA FACULTÉ DES LETTRES
ET DES SCIENCES HUMAINES
DE L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH
EN DÉCEMBRE 2016

PUBLIÉS PAR
NICOLE HATEM



AMIEL ET L'EXIGENCE DE
LA JUSTESSE

Daniel SCHULTHESS*

Introduction

La justesse, voilà un sujet qui semble banal au premier abord, puisque la pratique de la musique lui donne une si belle place : chanter juste, c'est le point de départ de l'usage musical de la voix ; et un instrument doit sonner juste, cela va de soi¹. Au mieux le degré zéro de l'esthétique musicale. Mais le sujet prend d'autres contours lorsqu'il touche de multiples domaines de la pratique : trouver le ton juste, ce n'est pas une question de do, de fa dièse ou de sol, mais cela décide de la réussite d'une prise de parole, qu'elle soit préparée ou improvisée. Et n'oublions pas que dans les gestes de la vie quotidienne, qu'ils soient professionnels ou non, il importe toujours de « faire juste ». En évoquant l'opposé, « faire faux », nous voyons que la fausseté se conçoit alors en un sens spécifique, de nature non propositionnelle. Nous nous en apercevons par

* Université de Neuchâtel.

¹ Nous citons Henri-Frédéric Amiel dans l'édition de référence, *Journal intime*, sous la direction de B. Gagnebin et Ph. Monnier, Lausanne, L'Age d'Homme, 12 tomes, 1976-1994. Sur la justesse en musique, voir t. XI, p. 158. – Nous sommes très reconnaissant à Yves Tissot pour sa relecture soignée du présent travail.

840
"18"
AM18

MECLA
L73839

12008713502

exemple lorsque nous disons de quelqu'un qui réalise une recette de cuisine qu'« il a fait tout faux ». La fausseté alors ne vise pas le discours, pas plus que ne le fait son contraire, la justesse à laquelle notre cuisinier a manqué s'il a *fait* faux. Pour autant il n'a pas toujours *dit* ou *pensé* faux. Cela n'empêche d'ailleurs pas l'existence de rapports en principe identifiables entre le *faire faux* et des *croyances fausses*, entre le *faire juste* et des *croyances vraies*. Mais il reste toujours possible de *faire faux* en ayant des *croyances vraies* et de *faire juste* en ayant des *croyances fausses* : le cas du chant l'atteste. C'est l'écart entre le faire et les croyances qui nous intéresse ici : il permet autant la corrélation que la dé-corrélation².

Henri-Frédéric Amiel, le psychologue, philosophe et poète genevois (1821-1881), s'est beaucoup préoccupé de l'opposition justesse-fausseté. Il rappelle régulièrement dans son *Journal* la devise jadis célèbre du grand ordonnateur des Lumières françaises B. de Fontenelle (1657-1757) : « Justice et justesse ». Cette devise aux robustes assonances tend à résumer les exigences d'Amiel envers lui-même et envers autrui³. Mais comment préciser et mieux comprendre ces exigences ? S'il y a pléthore d'auteurs pour nous éclairer sur la justice, pensons aux prophètes de l'Ancien Israël ou à Platon et sa *République*, nous serons bien en peine de

² Nous présentons en annexe une combinatoire des variantes de l'écart entre le faire et les croyances.

³ Les occurrences dans le t. XI : p. 47, p. 62, p. 131, p. 344 et p. 980.

découvrir une approche qui fasse autorité concernant la justesse. Nous nous plairons donc à découvrir que la discussion de la justesse prend de l'ampleur chez Amiel, non sans nous étonner de la mise en valeur, à côté de la glorieuse justice, de cette inlassable exigence nouvelle : la justesse, sur pied d'égalité avec la justice ? Amiel lui consacre une centaine d'exposés plus ou moins longs dans les parties de l'édition complète du *Journal* sur lesquelles nous nous concentrons pour cette communication, les tomes XI et XII qui couvrent les années 1877-1881.

Un moment de gêne

Au moment d'aborder ce corpus bien fourni, nous devons affronter un difficile moment de gêne. Dans la dernière partie de sa vie que nous retenons ici, Amiel entretient une relation particulière avec Fanny Mercier (1836-1919)⁴, l'une de ses très proches amies. Le thème de la justesse et surtout du manque de justesse, il l'aborde presque exclusivement dans le contexte de sa relation platonique avec cette amie, institutrice dévouée, inlassable et perfectionniste. Dans le *Journal*, Fanny

⁴ Fanny Mercier devint l'héritière des documents d'Amiel. Elle constitua l'édition qui le fit connaître, les *Fragments d'un journal intime* en 2 volumes, Genève, Georg, 1882-1884 et rééditions. La correspondance Amiel-Fanny Mercier fut exceptionnellement dense : la Bibliothèque de Genève conserve 1210 lettres, voir H.-F. Amiel, Louise Wyczer, *Égérie : Correspondance 1853-1868*, par Louis Vannieuwenborgh et André Leroy, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2004, p. 7, n. 2.

Mercier se voit surnommée souvent Gudule, mais aussi plus explicitement Outrancia, Sérïosa, Stoïca, Fida, Demoiselle Agan du grec *agan* c'est-à-dire « trop »⁵ : cela donne le ton. En permanence prise en défaut par son vis-à-vis, Fanny Mercier se trouve aux antipodes de la justesse, cette vertu que dans la plénitude de son acception Amiel s'attribue sans crainte⁶.

Nous n'échappons pas au malaise et nous pourrions être tentés de nous détourner d'un auteur si chargé de préjugés et, sous leur emprise, si dépréciatif à l'endroit de sa fidèle amie. Amiel le perpétuel célibataire entretient une constante rumination essentialiste et différentialiste sur les femmes, que ce soit sur le plan de la vie quotidienne, de la vie intellectuelle ou des évolutions historiques vers l'égalité présentes à son époque. Face à cette basse continue, nous ne pouvons pas, il me semble, dépasser le dilemme suivant : ou bien nous nous figurons un Amiel sans préjugés sur la supposée nature féminine, sans doute heureusement marié et chargé d'enfants, mais alors sans *Journal* ni vaste correspondance ; ou bien nous consentons, le temps d'une lecture attentive, à approcher un Amiel saisi de préconceptions inadmissibles et inadmissibles mais en lutte permanente avec elles, lutte dans laquelle il manifeste aussi une singulière solidarité avec les personnalités féminines proches de lui. Nous prenons ici le deuxième parti.

⁵ T. XI, p. 133.

⁶ T. XI, p. 980.

Un détour

Ce moment de gêne une fois assumé, il convient de préciser par quel détour le sujet de la justesse s'est imposé à nous. Le point d'entrée, c'est bien l'Université de Genève, mais un siècle et demi plus tard. Elle compte dans ses rangs un professeur d'études chinoises, M. Jean François Billeter, spécialiste de Tchouang-Tseu, le livre taoïste du III^e siècle avant notre ère : le livre du retrait, de la critique du volontarisme et de l'activisme de la pensée confucéenne. Regorgeant d'observations pénétrantes, plein de ressources, le livre prend pour thème majeur « la maîtrise du geste », qu'il trouve par exemple chez le boucher et chez le nageur⁷. M. Billeter écrit dans ses *Leçons sur Tchouang-Tseu* :

« La maîtrise du geste implique [...] une connaissance qui est, je crois, la plus sûre et la plus fondamentale qui soit, mais que la philosophie n'a jamais prise en compte⁸. »

Cette allégation d'un silence de la philosophie sur la « maîtrise du geste », cette « connaissance [...] la plus sûre et la plus fondamentale qui soit », est certes fondée, mais nous pouvons la relativiser si nous prenons en considération les développements sur la justesse chez Amiel. Sans doute le geste juste se place-t-il chez Amiel sur un plan plus

⁷ Le boucher chez Tchouang-Tseu, chap. III, le nageur, chap. XIX. Incidemment Amiel rencontre aussi cette dernière comparaison, t. XI, p. 47.

⁸ Paris, Allia, 2002, p. 24.

explicitement cognitif que la maîtrise du geste selon Tchouang-Tseu, cela ne nous surprendra pas. Mais les rapprochements restent étroits et parlants.

La vertu de justesse

Qu'est-ce que la justesse dans les développements d'Amiel ? Positivement, elle consiste en la capacité d'interpréter autrui de manière véridique ; donc d'identifier avec exactitude aussi bien ses pensées que ses intentions dans la conduite qui est la sienne :

« La justesse d'esprit consiste à se mettre à la place des autres et à interpréter correctement leurs actes et leurs intentions, leurs paroles et même leur silence⁹. »

Dans notre introduction nous avons parlé de l'écart entre le faire et les croyances. Nous devons reconnaître que l'approche de la justesse chez Amiel s'inscrit dans le cadre de la corrélation faire-croyances, dès lors que la justesse consiste ici dans un tel « geste » de formation de croyances vraies (ou même dans une « disposition sous-tendant un geste »). Il s'agit d'une vertu de l'interaction des personnes, propre à déployer ses effets dans les domaines où la connaissance des personnes joue un rôle essentiel. La justesse est nécessaire pour la création littéraire, puisque celle-ci traite

⁹ T. XI, p. 339. Cf. déjà la section 116 dans le recueil d'Amiel *Grains de mil : Poésies et pensées*, Paris et Genève, Cherbuliez, 1854, p. 175.

d'interactions personnelles ; et, en retour, la critique littéraire articule à son niveau l'exigence de justesse dans son appréciation des œuvres littéraires¹⁰. Le thème de la justesse se diffuse de proche en proche, et il peut très bien permettre d'évoquer la « maîtrise du geste », comme par exemple le geste de lire à haute voix, pratique dans laquelle Amiel revendiquait une maîtrise exceptionnelle¹¹.

Justesse et modération

Amiel distingue deux vertus sœurs : la justesse, se portant davantage vers la connaissance d'autrui, et la mesure, ou modération, ou sagesse, orientée vers l'action personnelle¹². La modération permet à chacun de considérer les buts qui se présentent à lui, d'en apprécier la diversité et l'importance relative, et de s'engager dans leur réalisation seulement en fonction de l'importance prépondérante de quelques-uns d'entre eux. Par manque de modération, on demande beaucoup trop de soi, et on vit des souffrances tout à fait surérogatoires¹³. L'origine du manque de justesse est la même que celle du manque

¹⁰ T. XI, p. 344, p. 501, pp. 847-848. On relèvera aussi que la recherche constante du « mot juste » détermine fréquemment chez Amiel, dans son style écrit, l'accumulation d'expressions semblables entre lesquelles le choix est difficile. Sur cette pratique, cf. t. XI, pp. 157-158.

¹¹ Allusions t. XII, p. 391, p. 744. Les interventions sur la dentition d'Amiel et la pose d'une prothèse dentaire en septembre-octobre 1877 mettent en danger cette pratique sociale dans laquelle il excelle.

¹² T. XI, pp. 131-133.

¹³ T. XI, p. 131, p. 762.

de modération : une prépondérance de l'effort sur la bonne saisie des choses¹⁴. Nous le verrons ci-dessous avec le mécanisme proposé par Amiel. Mais la justesse se positionne pour ainsi dire en amont de la modération, elle est plus primitive, car son rayon d'action est plus large.

La voie négative

Nous ne serons pas surpris : c'est le défaut, la privation de justesse qui attire l'attention d'Amiel et qui suscite nombre de ses analyses, comme nous l'avons vu en évoquant les relations d'Amiel avec Fanny Mercier. Le contraire de la justesse, le vice corrélatif, n'est pas une simple absence, une ignorance d'autrui, une indifférence, mais, pour ainsi dire positivement, l'erreur au sujet d'autrui, pour laquelle Amiel risque même le néologisme de l'*'injustesse'*¹⁵.

Le défaut de justesse débouche inévitablement sur le malentendu¹⁶. Ce nouvel objet de réflexion s'impose à Amiel, et procure une entrée dans la philosophie à l'improbable formule de la Suisse d'expression française « comprendre tarre pour barre »¹⁷. Amiel qui aime aller vite même dans son long *Journal* pose une sorte d'axiome de la

¹⁴ T. XII, pp. 66-68.

¹⁵ T. XI, p. 608.

¹⁶ T. XI, p. 39, p. 55. Cf. déjà la section « Les malentendus » dans le recueil d'Amiel *II Penseroso*, Genève, Kessmann, 1858, p. 33.

¹⁷ T. XI, p. 146, p. 246, p. 618 ; t. XII, p. 316, p. 436. Plus explicitement : « entendre tarre quand on dit barre ».

prévalence du malentendu : « Tout ce qui peut être mal interprété, le sera¹⁸. »

« Malentendus avec le monde, avec le public, avec les parents, même avec les intimes. On passe des jours à s'expliquer, et les explications elles-mêmes sont tordues dans le miroir gauchi de l'entendement du prochain¹⁹. »

Remarquons ici la très apte observation sur « les explications » qui, bien que données pour sortir des malentendus, tendent en définitive à les approfondir et à les multiplier.

Les causes

Amiel aborde à plusieurs reprises la question des origines du défaut de justesse. Il remonte aux conditions ordinaires de l'approche d'autrui. Comme le veut la psychologie des facultés, il distingue l'intelligence et la volonté. Il impute à la volonté l'activation fautive de l'intelligence, activation qui serait pourtant à première vue la condition de la justesse : ne faut-il pas d'abord juger pour juger juste ? Amiel contredit sèchement : « Plus on juge et plus on se trompe²⁰. » Il envisage en fait ce que nous pourrions appeler un « jeu à somme nulle » entre la volonté et l'intelligence, qui donne véritablement

¹⁸ T. XI, p. 514.

¹⁹ T. XI, p. 343.

²⁰ T. XI, p. 145. Cf. p. 323, p. 343, p. 763.

un accès intuitif au problème qu'il cherche à cerner. Il écrit :

« Loi d'ironie : L'action qui nous fait sortir de nous-mêmes peut rendre l'esprit borné ; la contemplation qui étend l'esprit peut nous barrer l'action. Comprendre est le contraire de vouloir. Vouloir c'est aspirer à changer quelque chose à ce qui est, comprendre c'est respecter ce qui est et se faire semblable aux choses²¹. »

Si la justesse s'éloigne, elle ne le doit ni à l'ignorance ni à l'indifférence, mais à la volonté, à l'effort²², à la tension, à l'énergie, à la résolution, à l'obstination, à l'ardeur²³, à l'inflexibilité : « la ténacité, note bizarrement Amiel, est une courbature de l'esprit²⁴ ». De même la critique des dispositions propres au monde occidental – notamment un activisme exagéré – se fait assez fréquente sous sa plume :

« Le Yankee et l'Indou sont tous deux hommes mais l'un est le bourreau de la Nature, l'autre en est l'adorateur ; le premier la flagelle comme une bête de somme, le second entre en elle par l'intuition sympathique²⁵. »

²¹ T. XII, p. 67. Cf. t. XII, p. 256, pp. 888-889.

²² T. XI, p. 507.

²³ T. XII, p. 318.

²⁴ T. XI, p. 73. Cf. aussi la formule « courbature de l'habitude », t. XII, p. 763.

²⁵ T. XII, p. 67. Cf. p. 256.

Quand nous méditons ce que prépare pour le monde l'activisme occidental en la fin du XIX^e siècle, nous sommes saisis par la perspicacité de la critique d'Amiel.

La contestation des règles

L'obstacle à la connaissance d'autrui intervient aussi par la présence des règles de conduite dans la volonté. Dès lors que « Gudule [...] ne connaît que l'impératif catégorique²⁶ », elle ne peut que manquer la modération et la justesse. L'identification de cet aspect conduit Amiel à d'innombrables attaques contre l'esprit calviniste de sa ville²⁷. Sa critique reste la même : la présence des règles dans la volonté empêche la juste interprétation d'autrui. Cela se produit dès lors que l'obsession des règles conduit à la condamnation d'autrui et que celle-ci empêche de le connaître. À l'inverse, la justesse implique, en fonction de l'aspect que nous venons d'évoquer, un certain détachement par rapport aux règles que la volonté s'assigne, du fait de leur effet disruptif sur la possibilité de connaître²⁸. À cause de la distance à l'égard des règles, cette vertu intellectuelle coïncidera curieusement avec le naturel, le spontané. Une conduite qui satisfait la justesse atteint le naturel, la spontanéité : c'est « le moment taoïste » chez

²⁶ T. XI, p. 762.

²⁷ Par exemple t. XI, pp. 66-67 ; t. XII, p. 598.

²⁸ On signalera que corrélativement, le thème de l'extinction de la volonté est récurrent chez Amiel.

Amiel²⁹. La conduite cesse alors de s'ordonner à des règles, à des principes, à des lois³⁰. Amiel propose à ce sujet une remarquable comparaison :

« Pour Dieu, soyons naturels, et au centre de nos facultés. Tel est du moins le vœu de mon être. Le triangle pique par trois points ; la sphère contient toutes les formes. Soyons plutôt une sphère ; mais laissons choisir librement sa forme à chacun³¹. »

La validation de la connaissance d'autrui

Occupé qu'il est de son apologie de la justesse, Amiel ne se montre pas insensible au fait que le sentiment qu'on peut avoir de juger avec justesse reste faillible, même si la volonté se détend. Comment ce sentiment peut-il s'authentifier ? Peut-il consister en autre chose qu'une prétention ? Amiel envisage ici une sorte de méthode :

« Y a-t-il un moyen de se rassurer soi-même et de savoir en cas d'inintelligence réciproque, où est la fêlure et qui a tort ? Peut-être. Le fou constate l'erreur des autres, mais ne se l'explique pas. Celui qui s'explique lui-même à lui-même et qui, en outre, aperçoit distinctement la cause de l'erreur commise

²⁹ T. XI, p. 119, p. 361. Cf. l'opposition du Tchouang-Tseu au confucianisme, chap. IX, XII, XV et passim.

³⁰ Elle risque cependant de renoncer au bien, note Amiel. Cf. t. XI, p. 924.

³¹ T. XII, p. 601.

par les autres, a chance d'être dans la raison³². »

La solution à la difficulté qu'expose la « loi d'ironie » ci-dessus, c'est pour ainsi dire la non-dualité, s'il nous est permis d'utiliser cette expression venue d'autres horizons philosophiques. Dans la suite du passage important que nous venons de citer, Amiel formule sa revendication de l'objectivité à l'égard d'autrui. Nous rencontrons ici l'un de ses thèmes les plus constants :

« La possibilité de sortir de soi-même et d'entrer dans l'esprit des choses, de penser objectivement est une preuve qu'on ne déraisonne pas. Et la preuve qu'on est dans l'esprit des choses, c'est qu'on en rend compte, qu'on éclaircit les effets par les causes³³. »

Conclusion

Nous constatons ainsi que l'exigence de justesse et le travail nécessaire pour la satisfaire sont le « cœur du métier » de notre penseur. Il est simultanément le théoricien et le praticien de cette

³² T. XII, p. 343.

³³ T. XI, p. 343. Cf. p. 601 (« ma maxime »), p. 741 (« mon principe » : « prendre l'esprit des choses, se mettre à tout »), p. 924 (« avoir l'esprit des choses »), p. 980 ; t. XII, pp. 579-580 (« l'esprit omnimode »), p. 805 (« comprendre les choses »).

exigence, qui à mesure qu'on l'approfondit apparaît moins anecdotique, locale ou ponctuelle que nous n'avions pu le croire. Dans un passage remarquable Amiel parle à lui-même :

« Ton originalité c'est l'impersonnalité sympathique, le don de reproduire en toi les existences diverses sans les altérer, c'est-à-dire avec justice et justesse. Ce serait donc la sagacité et la flexibilité psychologiques, l'aisance à revêtir toutes les formes et les modes de l'âme, la faculté de métamorphose, en un mot le protéisme. Il me semble que c'est le seul point où tu ne puisses pas nommer tes supérieurs, et où tu trouves les habiles encore assez gauches. Répéter en soi tous les états d'âme, et pouvoir se remettre à l'unisson avec le nègre, l'enfant, le nouveau-né, le fou, même l'homme préhistorique, c'est un avantage assez rare. Ne serait-ce point ta propriété distinctive³⁴ ? »

Incidentement nous accédons ici à la modalité propre qu'Amiel a imposée au genre littéraire du journal. Celui-ci retrace chez lui un exercice de la justesse, tout en en définissant les conditions par un travail parallèle, à petites touches. Et nous découvrons que le *Journal* d'Amiel, réputé intime,

³⁴ T. XI, p. 980. Il y a cependant une exception à la pratique de l'« esprit omnimode », t. XII, pp. 579-580, c'est le mal : « le mal, le péché, le crime doivent être haïs et non pas étudiés », t. XI, p. 844.

cesse de l'être, du moins en droit. S'il est vrai que l'auteur a « répété[é] en [lui] tous les états » des âmes avec lesquelles il a vécu, il donne l'accès dans son *Journal* à un monde partagé, où et la passion d'amour et l'intelligence ont pris toute leur place et constitué le récit d'une communauté vivante. Telle est peut-être la raison pour laquelle il peut encore aujourd'hui, si nous consentons à nous y immerger, nous faire vivre, croître et fleurir.

Annexe : tableau en rapport avec l'introduction

Direction allant du faire vers les croyances	On part du juste	Corrélation	Dé-corrélation
		Un faire juste entraîne des croyances vraies	Un faire juste va de pair avec des croyances fausses (ou avec l'absence de croyances)
	On part du faux	Un faire faux entraîne des croyances fausses	Un faire faux va de pair avec des croyances vraies (ou avec l'absence de croyances)
Direction allant des croyances vers le faire	On part du vrai	Des croyances vraies entraînent un faire juste	Des croyances vraies vont de pair avec un faire faux
	On part du faux	Des croyances fausses entraînent un faire faux	Des croyances fausses vont de pair avec un faire juste